



LE 5 FÉVRIER, EN GRÈVE POUR GAGNER !

Le pays traverse une crise sociale et politique d'une gravité exceptionnelle. Le mouvement des gilets jaunes et les luttes engagées dans la période démontrent que le monde du travail, la jeunesse, les retraités rejettent massivement la politique antisociale du gouvernement et sont disponibles pour la mobilisation collective. La Fédération CGT des Services publics s'en félicite

Nous condamnons la répression féroce visant à mettre un terme à l'expression des revendications. Les réponses apportées à ce stade ne sont clairement pas à la hauteur des attentes.

C'est une augmentation générale des salaires, pensions et minima sociaux qui est nécessaire, et qui doit être financée par une contribution fiscale accrue des plus fortunés.

Dans la Fonction publique, le gouvernement maintient son choix de ne pas répondre aux revendications salariales. Il persiste dans sa volonté de briser le Statut des fonctionnaires et de réduire drastiquement le périmètre des missions de la Fonction publique.

Alors que montent les exigences de justice sociale et de renforcement des services publics de proximité, alors que s'exprime la volonté de pouvoir tout simplement vivre sans la peur du lendemain, le gouvernement prévoit :

- de généraliser la possibilité du recrutement contractuel, c'est-à-dire de développer la précarité, d'accroître les inégalités entre agents, d'ouvrir les vannes au recrutement clientéliste ou partisan et de faire peser des risques majeurs sur l'égalité de traitement entre usagers
- d'affaiblir les libertés syndicales et les organismes de représentation, et de soumettre ainsi davantage les agents à l'arbitraire
- de généraliser l'individualisation et le caractère aléatoire des rémunérations, facteurs d'inégalités et de précarité pour les personnels

Ces orientations sont combattues par toutes les organisations syndicales de la Fonction publique. Alors que le « grand débat national » doit traiter des services publics et de la réforme de l'Etat, Darmanin et Dussopt maintiennent les orientations

régressives du projet de loi Fonction publique. Cette situation nous conforte dans notre analyse du caractère factice du « grand débat national ». Les projets gouvernementaux concernant notre système de retraite sont également porteurs de reculs dramatiques.

C'est pourquoi la CGT appelle à une journée de grève le 5 février et à mettre partout en débat le prolongement de l'action.

Nous revendiquons

- **Le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction publique et l'augmentation des salaires du public et du privé** sur la base du SMIC à 1 800 euros, des pensions et des minima sociaux ;
- **Le rétablissement de l'Impôt Sur la Fortune ;**
- **L'arrêt des suppressions de postes et fermetures des services publics**, la réouverture de services publics et sociaux de proximité pour répondre aux besoins des populations dans une organisation équilibrée et écologiquement responsable des territoires
- **Le recrutement massif d'emplois statutaires** et l'ouverture de postes nécessaires, à l'opposé des régressions contenues dans le plan Action Publique 2022 ;
- **L'arrêt de toute augmentation du temps de travail et la réduction du temps de travail à 32h ;**
- **La sauvegarde et le développement de notre système de protection sociale et de retraite, et le retrait du projet de système par points voulu par le gouvernement**

UN PRÉAVIS DE GRÈVE NATIONAL A ÉTÉ DÉPOSÉ POUR LE MOIS DE FÉVRIER PERMETTANT DE COUVRIR LES DÉCISIONS D'ACTION PRISES LOCALEMENT ET NATIONALEMENT.

Dans ce cadre, le Syndicat CGT des Territoriaux de Cugnax a décidé d'appeler l'ensemble des personnels à cesser le travail pour les journées du 01 au 28 février 2019.

Ces actions de grèves (1 heure à 24 heures) pourront être reconductibles.

Le présent préavis couvre pour une durée illimitée.

En ce qui concerne notre collectivité, nous souhaitons :

La résorption des emplois précaires (Titularisation à temps plein)

Une meilleure reconnaissance des droits et des missions des personnels.

Un véritable déroulement de carrière.

Une meilleure équité du régime indemnitaire, sans CIA.

La conservation et une amélioration de nos acquis.

La défense des services publics Cugnaxais avec plus de moyens humain et matériel.